



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°946) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE AILEY, A L'ASSOCIATION «CFB 451», A TITRE PAYANT **DÉCISION N° DM-24-113 EN DATE DU 29 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association du « CFB 541 » représentée par son Président, Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet – MCVA - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, afin d'organiser une répétition pour une compagnie professionnelle dans la salle Ailey le 11 mars 2024 de 10h00 à 13h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association du « CFB 541 » représentée par son Président, Monsieur Gérard BONO, dont le siège est situé 11 rue du 14 juillet – MCVA - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, une convention de location de salle pour un montant de 38,10 € TTC (trente-huit euros et dix centimes), afin d'organiser une répétition pour une compagnie professionnelle dans la salle Ailey le 11 mars 2024 de 10h00 à 13h00 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-Imc1H11805H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024